

N/REF : 13/07/2026 11H41 C:263673 I:36913
V/REF : osmil808664470
V/Email reçu le Lundi 13/07/2026 a 11H41

**SDC LE BELLEVUE
C/O FONCIA ALPES DAUPHINE
15 RUE LESDIGUIERES
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : BELLEVUE
1A-2F RUE LE BELLEVUE
38420 DOMENE

Fontaine, le 06 Octobre 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 1A-2F BELLEVUE - MME LAMBRESA *0627941960* RDC
LOCATAIRE DE MME LAMBRESA - MME LARRIVAZ 06 36 36 94 05 - 06 06 83 54 11
MME GENON 06 32 24 02 46 2E ETAGE

MOTIF : INTERVENIR POUR FUITE COLONNE EU PASSANT DANS LE LOGEMENT DE MME
LAMBRESA

Donneur d'ordre : Mme F TRUC

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite d'eau dans les parties communes a l'intérieur de
l'immeuble.

LE 21/07/2026 A 10H00:

INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME LARRIVAZ
CONSTAT : DE L'EAU COULE SUR UN TUYAU D'ALIMENTATION DANS LA COLONNE
PREVOIR LE CONTROLE DU LOGEMENT DU DESSUS - ABSENT CE JOUR
POSE D'UN AVIS DE PASSAGE
REPLI CHANTIER

LE 10/08/2026 A 09H30:

INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MR.MERADJI AU 1 ER ÉTAGE (MONTÉE 4F)
CONTRÔLE DU LOGEMENT CUISINE WC ET SALLE DE BAIN - PAS DE FUITE
APPARENTE
DÉPOSE DE LA TABLETTE SOUS BAC A DOUCHE
TEST COLORANT ÉVACUATION BAC A DOUCHE
CONSTAT: FUITE SOUS BAC A DOUCHE AU NIVEAU DE LA BONDE (RÉNOVATION DE
LA SALLE DE BAIN PAR LE PROPRIÉTAIRE LA SEMAINE PROCHAINE)
REMARQUE: EN CONTRÔLANT LE LOGEMENT DE MME.LARRIVAZ AU RDC - LE LOGEMENT
DU DESSUS N'EST PAS CELUI DE MR MERADJI MAIS DE MR GOULD (PROPRIÉTAIRE
EN VACANCES)
PRÉVOIR LE CONTRÔLE DU LOGEMENT DE MR.GOULD AU 1 ER ÉTAGE
REPLI CHANTIER

LE 29/09/2026 A 15H00:

INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M.GOULD
CONSTAT DE JOINT DE FAIENCE ET JOINT SILICONE EN TRES MAUVAIS ETAT
POSE DE COLORANT - A CONTROLER
CONTROLE DES WC - PAS D'HUMIDITÉ
CONTROLE COLONNE D'EVACUATION - RAS
CONTROLE DE LA CUISINE - FUITE IMPORTANTE AU NIVEAU DES JOINTS SILICONE
DE L'EVIER
PREVOIR LA REFECTION DES JOINTS SALLE DE BAIN ET CUISINE
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS : AH COMPTE RENDU ENVOYÉ LE 05/10/26 A 16H11 CYRIL.TROUILLET@FONCIA.COM
TM D. INSTRUCTION ENVOYÉ LE 18/09/26 A 15H08 BERENICE.LORIN@FONCIA.COM
OR COMPTE RENDU ENVOYÉ LE 17/09/26 A 14H11 FRANCOISE.TRUC@FONCIA.COM
M.GOULD NE VEUX PAS QU'ON CONTROLE SON LOGEMENT - NOUS RACCROCHE AU NEZ
OR COMPTE RENDU ENVOYÉ LE 14/09/26 A 11H59 FRANCOISE.TRUC@FONCIA.COM
AH D. INSTRUCTION ENVOYÉ LE 11/08/26 A 19H04 LAURENCE.BORDE@FONCIA.COM
AH D. INSTRUCTION EN CC LE 11/08/26 A 19H04
ANGELIQUE.TEODOSIO@FONCIA.COM
AH D. INSTRUCTION EN CC LE 11/08/26 A 19H04 CYRIL.TROUILLET@FONCIA.COM
MERCI DE NOUS DONNER LES COORDONNEES DE M.GOULD
TM D. INSTRUCTION ENVOYÉ LE 24/07/26 A 11H06 FRANCOISE.TRUC@FONCIA.COM
TM LCOMPTER EMAIL EN CC LE 24/07/26 A 09H49 ANGELIQUE.TEODOSIO@FONCIA.C
TM LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 24/07/26 A 09H49 MME L BORDE
VS COMPTE RENDU ENVOYÉ LE 21/07/26 A 16H40 BERENICE.LORIN@FONCIA.COM
OR COMPTE RENDU ENVOYÉ LE 21/07/26 A 11H40 FRANCOISE.TRUC@FONCIA.COM
OR COMPTE RENDU EN CC LE 21/07/26 A 11H40 CYRIL.TROUILLET@FONCIA.COM
MERCI DE NOUS DONNER LES COORDONNES DU LOGEMENT DU DESSUS
SUITE A DONNER : OUI. LE 10/08/2026 A 11:34
SUITE A DONNER : OUI. LE 29/09/2026 A 16:48

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,41		29,41
1,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 21/07	1	75,30		112,95
1,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 10/08	2	75,30		75,30
1,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 29/09	3	75,30		112,95
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	39,45		39,45
TOTAL H.T.					370,06
T.V.A. a 10,00%					37,00
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>407,06</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN